

Produire, fabriquer et commercialiser des produits non alimentaires sur ma ferme : quelle réglementation ? Quelle législation ?

Objectifs de la formation

Dans le développement d'une activité de transformation de produits autres qu'alimentaires (savon à froid, cosmétique, produits d'aromathérapie, parfums, produits d'hygiène (shampooing, dentifrice...), le plus grand frein, semble toujours être la réglementation

Déroulé

Prendre connaissance de la réglementation européenne des cosmétiques et autres produits proches.

Prendre connaissance des bonnes pratiques de fabrication cosmétique.

Prendre en compte, en cohérence avec la dimension artisanale, la réglementation européenne dans un projet

de développement de gamme en cosmétique et savonnerie.

Présentation de la mise sur le marché des produits de type : savon à froid,

cosmétique, produits d'aromathérapie,

parfums, produits d'hygiène (shampooing, dentifrice...)

Une fois décryptées la réglementation et les bonnes pratiques de fabrication, vous saurez comment déclarer

votre activité et travailler à la constitution des dossiers cosmétiques.

Plus vous connaîtrez la réglementation en amont, plus vous éviterez d'erreurs dans

vos choix, notamment dans la

fabrication et la mise sur le marché.

Infos complémentaires

Organisée par ADEAR Lot

Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 01/01/1970

Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles
VIVEA

Plus de renseignements

Yves Bruel - Katy Amilhaud - Agathe

Bodo

adearlot@wanadoo.fr

ADEAR Lot

Place de la Halle

46320

ASSIER

Tel. 05 65 34 08 37

N° d'organisme de formation : 73 46

00282 46

Repas partagé, covoiturage conseillé

Dates, lieux et intervenants

05 oct 2018

46320 Assier

09:30 - 17:30 (7hrs)

Vincent BOBO, chimiste et référent

Cosmétiques pour Nature&Progrès

Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à l'ADEAR du Lot par mail ou courrier.

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))